

COUR PÉNALE INTERNATIONALE
BUREAU DU PROCUREUR

DÉCLARATION DE TÉMOIN

RENSEIGNEMENTS SUR LE TÉMOIN

Nom : [01/18] PRV

Sexe : Masculin

Prénom [01/18] PRV

Nom du père [01/18] PRV

Autre(s) nom(s) utilisé(s) : Aucun

Nom de la mère [01/18] PRV

Lieu de naissance : BANGUI

Numéro du passeport [01/18] PRV
valable jusqu'au [01/18] PRV

Date de naissance/âge : [01/18] PRV

Nationalité(s) : centrafricaine

Ethnie [01/18] PRV

Religion [01/18] PRV

Langue(s) parlées : sango et français

Langue(s) écrites : français

Langue(s) utilisée(s) au cours de l'entretien : français

Emploi [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV



Déclaration de témoin [01/18] PRV

Noms de toutes les personnes présentes lors de l'entretien :

[01/18] PRV (Enquêteur) [01/18] PRV (Enquêtrice adjointe) [01/18] PRV
[01/18] PRV (témoin)

Signature(s) : [01/18] PRV [01/18] PRV
[01/18] PRV [01/18] PRV
[01/18] PRV [01/18] PRV
[01/18] PRV [01/18] PRV

DÉCLARATION DE TÉMOIN

Introduction

1. J'ai été présenté à [01/18] PRV et à [01/18] PRV qui m'ont dit être des enquêteurs pour le Bureau du Procureur (le Bureau) de la Cour Pénale Internationale (CPI).
2. Les enquêteurs m'ont expliqué ce qu'était la CPI et m'ont décrit son mandat. Ils m'ont également expliqué le rôle et la mission du Bureau au sein de la CPI.
3. Les enquêteurs m'ont expliqué qu'ils enquêtaient sur les événements qui se sont déroulés en Centrafrique depuis août 2012. Ils m'ont également dit qu'ils avaient pris contact avec moi car ils pensaient que je pourrais détenir des informations permettant d'établir la vérité.
4. J'ai consenti à ce que l'entretien se fasse en français. Je comprends et je parle parfaitement le français.
5. Les enquêteurs m'ont expliqué que je n'étais pas tenu de répondre à leurs questions. Ils m'ont précisé qu'ils cherchaient à connaître la vérité. Je consens à dire la vérité et je m'engage à apporter les réponses les plus complètes possibles et fidèles à ce que je sais et me rappelle.
6. Il m'a été précisé que tout renseignement que je fournissais au Bureau, en particulier mon identité, pourrait être communiqué aux parties à la procédure portée devant la CPI, et notamment aux juges, à l'accusé/aux accusés, au(x) conseil(s) de l'accusé/des accusés et aux représentants légaux des victimes.
7. Les enquêteurs m'ont expliqué pourquoi il était important de ne pas parler de ma collaboration avec le Bureau, ce que je comprends parfaitement.



Déclaration de témoin [01/18] PRV

8. Ayant bien compris tout ce qui précède, j'ai confirmé que j'acceptais de répondre aux questions des enquêteurs.
9. Les enquêteurs m'ont expliqué le déroulement de l'entretien. Ils m'ont indiqué qu'il était important que mon récit des événements soit aussi précis que possible et que, si j'ignorais la réponse à une question ou si je n'en comprenais pas le sens, je n'hésite pas à le leur signaler. J'ai bien noté que je devais distinguer les événements que j'ai vécus ou vus de ceux qui m'ont été rapportés par d'autres personnes.
10. Il m'a été précisé qu'à la fin de l'entretien, il me serait demandé de signer une déclaration écrite après avoir eu la possibilité de la relire et d'y apporter les corrections nécessaires ou des précisions.

Information d'ordre personnel

11. Je suis né à BANGUI en 1982. [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV Pour de plus amples détails concernant mon parcours académique et professionnel, je vous remets mon

[01/18] PRV

Motivation

12. J'ai accepté volontairement de donner une déclaration à la CPI dans le cadre de son travail d'enquête en vue de faire manifester la vérité. Je ne vous dirai que ce que je sais de la crise. Les centrafricains ont beaucoup souffert de ce qui s'est passé dans le pays, je suis un partisan de la Justice et à ce titre je ne peux qu'y concourir.

Les conditions et les circonstances de ma fuite de BANGUI en Mars 2013

13. C'est le 24 Mars 2013 aux environs de 17h que j'ai fui BANGUI en allant vers la direction Sud suite à l'arrivée de la Seleka.

14. Par la suite, j'ai reçu un appel téléphonique [01/18] PRV

[01/18] PRV

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 3 sur 42

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2061-1536



Déclaration de témoin [01/18] PRV

[01/18] PRV

15. Je lui ai conseillé de quitter la ville [01/18] PRV Vu les difficultés auxquelles elle faisait face, [01/18] PRV ainsi que [01/18] PRV puis nous sommes partis [01/18] PRV à la sortie Sud de BANGUI. Elle a passé la nuit en ces lieux chez [01/18] PRV [01/18] PRV qui est situé à [01/18] PRV de BANGUI, je me suis rendu quant à moi là-bas et je suis resté jusqu'au lendemain [01/18] PRV

16. Le [01/18] PRV [01/18] PRV pour me faire savoir que [01/18] PRV [01/18] PRV Elle n'avait pas de nouvelles de lui en ces instants précis. Moi j'avais pris mon véhicule de type pick-up entre temps pour me diriger vers la frontière du CAMEROUN. J'ai dit à [01/18] PRV que j'y attendais ma femme et mes enfants que j'avais laissés chez [01/18] PRV à BANGUI.

17. Face à l'insécurité grandissante dans la ville de BANGUI avec les Seleka, j'ai [01/18] PRV de se diriger vers la sortie Sud de BANGUI. Elle y est allée avec [01/18] PRV Elle m'avait dit qu'elle ne se sentait pas du tout en sécurité. J'avais donc décidé de revenir à pied vers 09h ce [01/18] PRV [01/18] PRV ceux qui l'accompagnaient [01/18] PRV Je me souviens qu'elle avait porté [01/18] PRV ce jour-là.

18. Nous sommes allés au [01/18] PRV à [01/18] PRV [01/18] PRV Nous y sommes restés environ deux heures de temps. Vers 18h, nous avons pris la route pour le CAMEROUN avec mon pick-up. Je vous rappelle qu'il y avait un véhicule de type [01/18] PRV qui avait été abandonné sur la route et nous l'avons récupéré vu que nous étions nombreux. Il y avait un [01/18] PRV dont j'oublie le nom, il était avec nous. Il fuyait aussi et c'est d'ailleurs lui qui a [01/18] PRV [01/18] PRV

19. Nous avons continué pour atteindre BERBERATI et par la suite nous avons emprunté une autre route qui mène au CAMEROUN notamment vers le village appelé KENDJO. Avant d'atteindre ce village, on nous avait signalé une présence de la Seleka. Nous avons donc contourné ce village et nous sommes partis vers [01/18] PRV (qui est un village frontalier avec le CAMEROUN). Une fois en ces lieux nous avons traversé par bac une rivière. Et j'ai donc envoyé quatre personnes pour sonder le terrain au village de [01/18] PRV [01/18] PRV Par la suite je suis allé moi-même voir ce qui passait dans le village pour échanger un peu avec le chef de cette contrée. Il y avait là un musulman armé qui nous avait [01/18] PRV



Déclaration de témoin [01/18] PRV

[01/18] PRV Je précise qu'il y avait [01/18] PRV [01/18] PRV que nous avons pris en route. Ces derniers fuyaient la Seleka vers BOSSEMBELE et se sont [01/18] PRV Ils étaient épuisés et nous avaient demandé de l'aide pour monter dans notre voiture. Nous étions [01/18] PRV [01/18] PRV dans ce village, [01/18] PRV dont j'ai parlés et moi-même.

20. Ce jour-là il avait plu fortement et les gardes à la gendarmerie étaient absents. J'avais remarqué que [01/18] PRV par contre et c'est ainsi que nous avons [01/18] PRV

21. J'ai vu un jeune motocycliste qui passait lors de ma fuite et je lui ai demandé de l'aide pour me conduire à mon véhicule où se trouvait [01/18] PRV [01/18] PRV Il a accepté de m'y conduire. Je lui ai par la suite demandé s'il pouvait nous trouver [01/18] PRV compte tenu de notre nombre afin de pouvoir fuir plus [01/18] PRV Je souligne que nous avons été [01/18] PRV [01/18] PRV au niveau de BERBERATI. [01/18] PRV [01/18] PRV Le jeune homme a pu trouver [01/18] PRV pour nous conduire à la frontière du CAMEROUN. Nous avons emprunté un chemin contourné pour cela car la route n'était pas bonne.

22. Nous sommes arrivés vers 3h du matin dans un village du CAMEROUN où il y avait des pygmées. Je ne me souviens pas du nom de ce village. Nous leur avons demandé une assistance humanitaire pour pouvoir nous laver et aussi manger.

23. Vers 07h le matin, nous avons quitté ce village pour nous retrouver dans un autre village situé à 3 Kms du premier. Nous nous sommes rendus chez le chef de ce village et nous lui avons expliqué notre mésaventure et nos difficultés. Le chef de village a ainsi fait appel au [01/18] PRV (CAMEROUN) pour lui expliquer notre situation et notre détresse. Je mentionne que lorsque [01/18] PRV

[01/18] PRV

quelque part sur le sol camerounais. [01/18] PRV

[01/18] PRV

24. C'est ainsi que le [01/18] PRV a parcouru 55 Kms pour venir nous rejoindre là où nous nous trouvions. Nous sommes partis donc au [01/18] PRV [01/18] PRV nous avons mangé et nous avons changé nos tenus vestimentaires avant de prendre la route pour [01/18] PRV (CAMEROUN). De [01/18] PRV nous sommes allés chez le [01/18] PRV aux environs de 17h. Il y avait chez le

[01/18] PRV



Déclaration de témoin [01/18] PRV

sommes arrivés vers 22h à [01/18] PRV

[01/18] PRV

Arrivée à [01/18] PRV

25. [01/18] PRV ce jour-là dès notre arrivée et nous l'avons salué. Nous avons [01/18] PRV Personnellement, je me trouvais avec [01/18] PRV

[01/18] PRV

26. Le lendemain [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Il s'agit de

l'Officier de la Garde Présidentielle Franklin BOZIZE et de Giscard BOZIZE. Giscard vivait en FRANCE et venait de temps à autre en RCA. Je pense qu'à ce jour tous les deux sont en Europe.

27. Je voudrais vous faire remarquer ici que d'autres enfants de BOZIZE avaient fui vers la RDC avec l'arrivée de la Seleka. Il s'agit de SOCRATE BOZIZE, KEVIN BOZIZE, FRANCIS BOZIZE et RODRIGUE BOZIZE.

28. [01/18] PRV nous avons fait les formalités du HCR. Ma femme est arrivée le [01/18] PRV avec mes enfants. Un de mes amis m'avait [01/18] PRV [01/18] PRV

29. Nous avons [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV Je suis resté en ces lieux jusqu'en 2014 après la démission de DJOTODIA.

30. Les enquêteurs m'ont demandé si je pouvais faire une description sommaire de la [01/18] PRV

31. [01/18] PRV

Déclaration de témoin [01/18] PRV

[01/18] PRV

Les activités de BOZIZE à [01/18] PRV

32. À [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Je ne

connaissais pas tous ceux qu'il recevait. Ceux que je nommerai ci-dessous sont ceux que je connais ou que j'ai pu identifier.

[01/18] PRV

[01/18] PRV

33. Bernard MOKOM qui est le frère de BOZIZE avait fui dès le déclenchement de la crise en RCA sa circonscription administrative de NGAMBOULA. C'est un Sous-Préfet de l'Administration. Bernard MOKOM est le père de Maxime MOKOM qui est un policier centrafricain qui a rejoint les Anti-Balaka. Bernard MOKOM résidait dans un premier temps au quartier ODJA de YAOUNDE et c'est bien plus tard après le départ de BOZIZE du CAMEROUN qu'il a déménagé à la Résidence de la Cité du Golf de BOZIZE.

34. Lorsque BOZIZE est arrivé à YAOUNDE, Bernard MOKOM est [01/18] PRV

[01/18] PRV

35. L'objectif de cette réunion était très clair : organiser les réponses aux exactions de la Seleka et voir comment faire revenir l'ordre constitutionnel en RCA c'est-à-dire le retour de BOZIZE au pouvoir. Je l'ai su par [01/18] PRV qui m'ont notifié le but de la réunion. [01/18] PRV

36. Levy YAKITE avait été nommé porte-parole. [01/18] PRV Quant à l'Ambassadeur OGUERE il était chargé de la diplomatie. Mais le [01/18] PRV [01/18] PRV il avait fui YAOUNDE pour aller se réfugier en FRANCE. Cela n'avait pas du tout plu à BOZIZE qui était furieux du comportement de l'Ambassadeur OGUERE.



Déclaration de témoin

[01/18] PRV

37.

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Finalement,

les autorités camerounaises avaient été informées de ces projets de déstabilisation de la RCA. C'est ainsi que le Gouvernement camerounais a formellement demandé à BOZIZE et à ses proches de rester tranquilles car le CAMEROUN n'était pas un pays de guerre d'où peut partir une insurrection

38.

[01/18] PRV

39.

[01/18] PRV

40.

[01/18] PRV

41.

[01/18] PRV

42.

[01/18] PRV

des moyens financiers à DJOTODIA pour prendre le pouvoir en RCA et qu'en retour, DJOTODIA devait l'aider à renverser Idriss DEBY au TCHAD avec ses troupes. Ce que DJOTODIA n'a pas respecté et [01/18] PRV lui en voulait.

43.

[01/18] PRV

que le peuple centrafricain n'acceptait plus d'immixtion du TCHAD dans ses affaires intérieures et que cette période est

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 8 sur 42

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2061-1541



Déclaration de témoin [01/18] PRV

révolue. [01/18] PRV qu'il ne pouvait pas collaborer avec lui. C'est ainsi que [01/18] PRV

44.

[01/18] PRV

45.

[01/18] PRV

était allé en OUGANDA sans donner de nouvelles alors que lorsqu'il avait besoin d'eux [01/18] PRV Je tiens à préciser que lorsque [01/18] PRV

46.

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Je ne sais pas le contenu de leurs échanges.

47. Les enquêteurs m'ont demandé si je

[01/18] PRV

48.

[01/18] PRV

[01/18] PRV

49. Les enquêteurs m'ont demandé où est-ce que je dormais lorsque je me rendais à

[01/18] PRV

50. Lorsque j'allais à [01/18] PRV, c'était pour

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

soit à l'hôtel

[01/18] PRV. J'ai dormi une seule fois à l'hôtel [01/18] PRV en 2013 mais je ne me rappelle plus du mois. J'y avais passé une seule nuit et je suis revenu à YAOUNDE.

[01/18] PRV

[01/18] PRV

51. Les enquêteurs m'ont demandé si j'ai rencontré à l'hôtel [01/18] PRV d'autres ressortissants centrafricains pendant mon séjour.



Déclaration de témoin [01/18] PRV

52. Je précise que cet hôtel qui appartient à un Monsieur dont l'épouse est centrafricaine, accueille effectivement de nombreux centrafricains en temps normal. Ce jour où j'ai passé la nuit à l'hôtel [01/18] PRV, je confirme qu'il y avait aussi de nombreux centrafricains dont des commerçants.

53. Les enquêteurs m'ont demandé comment est-ce que j'ai fait [01/18] PRV
[01/18] PRV

54. [01/18] PRV

55. [01/18] PRV

56. [01/18] PRV

57. [01/18] PRV



Déclaration de témoin [01/18] PRV

58. Les enquêteurs m'ont demandé comment [01/18] PRV

59. [01/18] PRV

60. Les enquêteurs m'ont demandé le numéro que j'utilisais à l'époque quand je [01/18] PRV

61. Mon numéro était le [01/18] PRV J'utilisais ce numéro jusqu'à mon départ de BANGUI en Mars 2013.

62. Les enquêteurs m'ont demandé si je connais le numéro que [01/18] PRV me joindre.

63. Je ne connais pas le numéro que [01/18] PRV utilisait pour me joindre. Très souvent, il m'appelait d'un [01/18] PRV

64. Les enquêteurs m'ont demandé comment est-ce que [01/18] PRV [01/18] PRV

65. [01/18] PRV

66. Les enquêteurs m'ont demandé le numéro que j'utilisais pendant mon séjour au CAMEROUN.

67. J'utilisais un numéro de la compagnie Orange dont je ne me souviens plus. Mais je pourrai demander à certains de mes correspondants que j'appelais lorsque j'étais au CAMEROUN pour avoir éventuellement le numéro.

68. Les enquêteurs m'ont demandé si [01/18] PRV m'adressait des courriers électroniques.

69. [01/18] PRV ne m'a jamais adressé de courriers électroniques. Je ne connais pas non plus son email. Je sais que [01/18] PRV

[01/18] PRV

Déclaration de témoin

[01/18] PRV

70. Les enquêteurs m'ont demandé si j'ai des informations potentielles sur les

[01/18] PRV

71. Lorsque nous sommes arrivés à YAOUNDE en 2013,

[01/18] PRV

[01/18] PRV

72. Je me souviens que lorsque nous allions en

[01/18] PRV

[01/18] PRV

73. [01/18] PRV

[01/18] PRV le jour de son départ de BANGUI, BOZIZE a juste eu le temps de faire ses valises et ils se sont dirigés vers le CAMP DE ROUX pour prendre l'avion et ils ont quitté la RCA.

[01/18] PRV

[01/18] PRV

YAOUNDE.

74. J'avais appris comme tout le monde sur RFI que ses comptes avaient été gelés.

[01/18] PRV

[01/18] PRV

75.

[01/18] PRV

76.

[01/18] PRV

77. BOZIZE avait aussi un compte bancaire à Ecobank BANGUI.

[01/18] PRV

[01/18] PRV



Déclaration de témoin [01/18] PRV

78. En ce qui concerne la BEAC je sais que c'est une Banque centrale mais je ne sais pas si [01/18] PRV

79

[01/18] PRV

La présence des FACA et des ANTI-BALAKA civils au CAMEROUN

80. De nombreux militaires FACA notamment des gardes présidentiels de BOSSANGO et de BOSSEMBELE avaient fui vers le CAMEROUN avec un lourd armement militaire. Ils se sont dirigés vers GARAMBOULAI à la frontière avec la RCA. Cet arsenal militaire était très important. C'est à juste titre que l'Armée camerounaise avait stocké cet arsenal à BERTOUA. Je sais d'ailleurs qu'il y a deux ou trois mois que cet arsenal a été restitué aux autorités centrafricaines.

81. Parmi les FACA présents au CAMEROUN, il y avait le Colonel NGOYA qui est l'actuel Commandant de la Garde Présidentielle sous le Président Faustin Archange TOUADERA, il y avait le Capitaine KOUDEMON qui dirigeait une unité vers BOSSANGO. Les hommes de KOUDEMON étaient nombreux et étaient venus avec assez d'armes à la frontière camerounaise. Tous ces gardes présidentiels ont été cantonnés dans un centre à BERTOUA. Je ne sais pas combien de gardes présidentiels il y avait sur le sol camerounais par contre.

82. Le Colonel NGOYA était chargé de la surveillance des FACA qui étaient venus au CAMEROUN. Il était en quelque sorte le point focal de tous les officiers et l'interlocuteur des autorités camerounaises. C'est lui qui était le responsable de tous les FACA cantonnés à BERTOUA par les autorités camerounaises.

83. Ces FACA sont par la suite venus voir BOZIZE chez lui à la cité Golf à YAOUNDE. Cela s'est passé trois mois après [01/18] PRV la fin du mois de Juin 2013 si mes souvenirs sont exacts. BOZIZE leur a remis de l'argent pour les aider humanitairement je pense, car ils avaient tout perdu avec la prise du pouvoir de la Seleka. Ces FACA avaient aussi combattu pour le régime de BOZIZE.

Les réunions tenues à la Résidence de BOZIZE à YAOUNDE

84. Une réunion restreinte s'est tenue à Résidence de BOZIZE à la Cité du Golf de YAOUNDE en Juillet 2013. Il y avait une dizaine de personnes qui étaient présentes parmi lesquelles ; Edouard Patrice NGAISSONA, Joachim KOKATE, le Capitaine de la GP Vincent WAPOUNABA ainsi que deux anciens Ministres dignitaires du régime de BOZIZE dont je ne me rappelle plus des noms. Il était question au cours

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 13 sur 42

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2061-1546



Déclaration de témoin [01/18] PRV

de cette réunion d'organiser leur coordination en vue d'engager et de mieux continuer la lutte politique pour le retour à l'ordre constitutionnel donc de BOZIZE au pouvoir. C'est BOZIZE lui-même qui a dirigé cette réunion. [01/18] PRV

[01/18] PRV

85. Au cours de cette réunion Bernard MOKOM avait été désigné clairement pour rentrer en contact avec les Anti-Balaka et les autres combattants qui se trouvaient à l'intérieur du pays. Joachim KOKATE avait été chargé de prendre des contacts avec l'extérieur pour le volet diplomatique. Ces informations m'ont été rapportées [01/18] PRV après la réunion par [01/18] PRV

86. [01/18] PRV le contexte dans lequel la rencontre a eu lieu, je devine aisément que le message de BOZIZE allait dans la droite ligne des décisions qui ont été prises, notamment l'engagement dans la lutte politique pour son retour en RCA comme Président avec les nominations qui s'en sont suivies.

87. La réalité était de reprendre le pouvoir militairement surtout qu'il y avait de nombreux FACA qui se trouvaient sur le sol camerounais après avoir fui la RCA suite à la prise du pouvoir par la Seleka.

[01/18] PRV

88. Un jour dont je ne me souviens plus de la date mais je crois deux semaines après mon arrivée à YAOUNDE, [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

89. Les enquêteurs m'ont demandé si Eric DANBOY était en contact avec Bernard ou Maxime MOKOM.

90. Je ne sais pas si Eric DANBOY était en contact avec Bernard ou Maxime MOKOM. Mais je pense qu'ils ont des liens familiaux. Ils sont tous d'ethnie Gbaya originaires de BENZAMBE.



Déclaration de témoin [01/18] PRV

91. [01/18] PRV [01/18] PRV

[01/18] PRV

92. La mission au SUD-SOUDAN avait un objectif principal : adresser une demande officielle d'asile au Président SALVA KIIR de la part du Président BOZIZE qui voulait y séjourner.

93. La situation n'était pas du tout facile pour BOZIZE au CAMEROUN car ses marges de manœuvre étaient très minces. Il était très surveillé par les services de Renseignements camerounais. Il estimait que le CAMEROUN ne collaborait pas comme il voulait avec lui. D'ailleurs, les autorités camerounaises avaient expressément mis en demeure son garde du corps et ses deux pilotes de quitter le CAMEROUN. Je ne me rappelle plus des noms des pilotes de BOZIZE il faut l'avouer. [01/18] PRV Ce sont des officiers centrafricains de l'Armée de l'Air. Je pense qu'ils sont actuellement à BANGUI. SOSTENE le cuisinier de BOZIZE avait aussi été sommé de quitter le CAMEROUN.

94. Je pense que BOZIZE tenait absolument au retour à l'ordre constitutionnel, donc à son retour au pouvoir car pour lui, il était victime d'un complot alors que le peuple centrafricain l'aimait beaucoup.

Départ de BOZIZE au SUD-SOUDAN

95. Lorsqu'ils sont revenus du SUD-SOUDAN, le Commandant Eric DANBOY et le Colonel Adolphe DOBIGUE ont fait le point de leur mission à BOZIZE. Et quelques semaines plus tard, BOZIZE est parti en exil au SUD-SOUDAN plus précisément à JUBA [01/18] PRV Sa femme Madeleine SAMBA BAFATORO quant à elle, était partie avec ses enfants au TCHAD plus précisément à KOUSSERE chez sa mère (la belle-mère de BOZIZE) avant de repartir en France à TOURS.

96. BOZIZE a séjourné quelques semaines au SUD-SOUDAN et il est tombé malade. Il souffrait d'une hypertension artérielle. Il avait donc été évacué à PARIS pour des soins.

97. Je ne pense pas que BOZIZE comptait ou espérait revenir au CAMEROUN après son départ.



Réunion tenue en FRANCE

98. Une autre réunion s'est tenue à PARIS entre BOZIZE et son entourage notamment lorsque BOZIZE avait quitté JUBA pour la FRANCE. Je ne sais pas exactement quand est-ce que cette réunion de PARIS a eu lieu mais ça doit être sans doute début Septembre 2013 peu avant le Sommet de l'ONU à New York qui était prévu pour le 19 Septembre 2013. C'est à cette occasion que le FROCA a été créé. Je ne me souviens plus très bien de la signification du FROCA.
99. BOZIZE lui-même avait fait une déclaration à RFI à propos de cette rencontre. Joachim KOKATE avait lui aussi fait une déclaration sur la radio BBC à propos de cette réunion. [01/18] PRV [01/18] PRV parler de cette réunion. [01/18] PRV qu'ils avaient désigné le Ministre Adrien POUSSOU pour se rendre aux États-Unis car le Sommet des Nations Unies devait se tenir. Et il était question que Adrien POUSSOU aille faire du lobbying auprès des centrafricains des États-Unis pour les sensibiliser sur la nécessité du retour à l'ordre constitutionnel en RCA.
100. A cette réunion, il y avait Joachim KOKATE, Levy YAKITE (avec qui je communiquais beaucoup il faut l'avouer), Adrien POUSSOU (qui était Ministre sous BOZIZE et qui plus tard a rejoint la Seleka et s'est vu octroyer pour sa trahison un poste de Ministre de la communication), ainsi que plusieurs membres de la diaspora centrafricaine qui soutenaient BOZIZE.

Continuation d'actions subversives au CAMEROUN

101. Ce ne sont pas toutes les personnalités proches de BOZIZE qui s'étaient rendues en FRANCE pour la réunion dont j'ai parlé plus haut. Bernard MOKOM par exemple était resté au CAMEROUN et il coordonnait les actions et messages par rapport aux autres éléments FACA qui étaient restés en RCA. Il leur donnait clairement des ordres en leur demandant de se regrouper pour contre attaquer les positions de la Seleka. C'est [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV
102. Quant à Maxime MOKOM, en ce moment-là il se trouvait à ZONGO en RDC et il était en contact permanent avec son père pour coordonner les activités des Anti-Balaka et surtout les approvisionner en munitions artisanales. Je ne sais pas exactement par contre dans quel quartier de ZONGO il était.
103. Il y avait des militaires FACA qui étaient regroupés à BELOKO et à BOUAR et qui étaient très favorables à ces actions subversives d'attaques militaires. Il y avait

Déclaration de témoin: [01/18] PRV

de nombreux combattants civils qui étaient des Anti-Balaka qui luttait auparavant contre les coupeurs de route dans les provinces. Ces Anti-Balaka étaient commandés par Achille GODONAM [01/18] PRV [01/18] PRV Je n'ai pas le numéro d'Achille ici, mais je peux l'obtenir une fois à BANGUI. Il était le chef des Anti-Balaka originels qui combattaient les coupeurs de route sur l'axe BOSSANGO-BOUCA-BATANGAFO. ANDJILO qui est un autre chef Anti-Balaka, faisait partie des éléments Anti-Balaka originels et il était bien entendu sous le commandement d'Achille GODONAM à l'époque. Je souligne qu'ANDJILO ne se trouvait pas au CAMEROUN mais était resté en RCA.

104. Achille GODONAM par contre était avec plusieurs de ses éléments dans un camp de réfugiés au CAMEROUN. Par la suite, GODONAM avait envoyé plusieurs de ses éléments en question qui se trouvaient ici au CAMEROUN, sur le terrain en RCA pour combattre. Il avait pu obtenir des moyens financiers de Bernard MOKOM et de NGAISSONA à cette fin. Les éléments de GODONAM avaient des armes artisanales qu'ils détenaient auparavant mais ils avaient aussi acheté d'autres armes artisanales grâce aux fonds que leur transmettait Bernard MOKOM. GODONAM avait une réelle autorité morale et disciplinaire sur ses éléments. Il était très écouté de ses troupes. Cela est connu de tous en RCA. D'ailleurs le Gouvernement centrafricain de l'époque au temps des coupeurs de route (année 2005 environ) leur donnait une petite subvention pour assurer la sécurité dans les zones où il y avait des coupeurs de route.

105. Achille GODONAM participait aux réunions dirigées par le Préfet Bernard MOKOM. Il recevait des ordres de Bernard MOKOM, notamment regrouper ses hommes pour attaquer la Seleka. [01/18] PRV Je ne me souviens plus très bien de la date, mais [01/18] PRV notamment quand il venait de GARAMBOULAI pour aller rencontrer Bernard MOKOM au quartier ODJA. Moi je n'étais pas présent lors de ces réunions. [01/18] PRV [01/18] PRV

106. Achille GODONAM était venu à YAOUNDE avec Adambou NDALE (je n'ai pas son contact mais je peux l'obtenir) qui se faisait appeler 'Général'. Il était le chef des Anti-Balaka de BOUAR. Ils voulaient en fait rencontrer le Sous-Préfet Bernard MOKOM mais ils ne connaissaient pas son lieu de résidence. [01/18] PRV [01/18] PRV [01/18] PRV

107. Je me souviens qu'ils ont passé une journée avec lui et ils sont allés par la suite voir le Colonel DANZOUMI (qui est un FACA de la Garde Présidentielle) à DOUALA. Je n'ai pas le contact que le Colonel DANZOUMI utilisait ici au CAMEROUN. Mais je peux obtenir son numéro de BANGUI par contre. Le frère du Colonel DANZOUMI se nomme Sani YALO et il est opérateur économique. Ils se trouvaient tous à DOUALA et ils organisaient des réunions avec Achille



Déclaration de témoin [01/18] PRV

GODONAM et NDALE. Sani YALO est l'actuel Directeur du BARC (Bureau d'Affrètement Routier de Centrafrique). Je ne sais pas où se tenaient les réunions organisées par le Colonel DANZOUMI à DOUALA.

108. C'est suite à ces réunions que ces derniers ont reçu un peu d'argent du Colonel DANZOUMI pour pouvoir s'organiser pour attaquer. Je l'ai su par le canal [01/18] PRV [01/18] PRV Il ne m'a pas cependant précisé le montant qu'ils ont reçu en espèce. L'objectif selon lui était très clair, s'organiser sur le terrain pour attaquer la Seleka.

109. Le Sous-Préfet Bernard MOKOM qui se trouvait ici à YAOUNDE s'était lui proclamé coordonnateur des Anti-Balaka qui se trouvaient à la frontière entre le CAMEROUN et la RCA mais aussi ceux qui étaient sur le terrain en RCA. [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Bernard MOKOM avait en ce moment dit que c'est lui qui coordonnait toutes les activités des Anti-Balaka et que c'est à lui qu'il fallait s'adresser plutôt. [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

110. Je sais d'ailleurs que Bernard MOKOM est allé plusieurs fois voir les combattants Anti-Balaka qui se trouvaient à la frontière à GARAMBOULAI. Plusieurs de nos compatriotes à la frontière l'ont vu à la frontière. Bernard MOKOM a plusieurs fois rencontré Achille GODONAM à la frontière à GARAMBOULAI. [01/18] PRV

[01/18] PRV

111. Son fils Maxime MOKOM entre temps se trouvait entre KINSHASA, ZONGO et GBADOLITE en REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC).

112. NGAISSONA avait élu domicile à la Résidence de BOZIZE au Golf à YAOUNDE. Je n'ai pas le numéro de téléphone que NGAISSONA utilisait lors de son séjour au CAMEROUN. [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV NGAISSONA donnait expressément des ordres et des plans d'attaques aux autres Anti-Balaka qui étaient restés sur le terrain en RCA et cela, par voie téléphonique. [01/18] PRV

informations [01/18] PRV [01/18] PRV sur les plans d'attaques, il me donnait des informations générales par exemples ; attaquer les positions stratégiques des Seleka. NGAISSONA contrôlait et vérifiait si l'argent qu'il transférait aux combattants, était bien arrivé à destination et avait été utilisé aux fins projetées, par exemple l'achat des munitions.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 18 sur 42

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2061-1551



113. Je pense qu'en terme de hiérarchie dans les liens entre BOZIZE, NGAISSONA et Bernard MOKOM, François BOZIZE vient en première position suivie de NGAISSONA puis enfin Bernard MOKOM. BOZIZE communiquait beaucoup au téléphone aussi avec son garde de corps Vincent WAPOUNABA qui lui, passait téléphoniquement par la suite les messages émanant de BOZIZE à NGAISSONA et à Bernard MOKOM.

114. Lorsque BOZIZE était à la Résidence de la Cité du Golf à YAOUNDE, il se rencontrait très souvent NGAISSONA et Bernard MOKOM. Les autres que sont YAKITE et KOKATE voyageaient beaucoup, ils n'étaient pas toujours là.

Les remises et les transferts de fonds aux Anti-Balaka par des proches de BOZIZE

115. Achille GODONAM était chargé de récupérer l'argent avec NGAISSONA pour la préparation des attaques. [01/18] PRV [01/18] PRV
[01/18] PRV [01/18] PRV
[01/18] PRV Mais NGAISSONA est un opérateur économique et il peut en avoir les moyens je pense.

116. Parfois aussi NGAISSONA et Bernard MOKOM effectuaient des transferts d'argent aux Anti-Balaka en RCA via Express Union et ce par le canal de personnes interposées. Je sais que Bernard MOKOM utilisait une dame dont je ne connais pas le nom (mais que je pourrai chercher) pour faire des transferts d'argent. NGAISSONA quant à lui utilisait beaucoup son frère cadet Frédéric NGAISSONA pour faire des transferts de fonds à destination de GARAMBOULAI et aussi à BANGUI.

117. Ce sont les Anti-Balaka et les FACA qui recevaient ces fonds, mais je ne sais pas précisément l'identité des personnes qui les percevaient sur le terrain parmi les combattants.

118. Je sais que les Anti-Balaka du Nord (ce sont les Anti-Balaka de BOSSANGOABOUCA-BATANGAFO-BOCARANGA-BOZOU-MBOUAR) étaient coordonnés par NGAISSONA et le Préfet Bernard MOKOM. NGAISSONA détenait la liste des Anti-Balaka du Nord.

119. Il y a un autre financier des Anti-Balaka qui s'appelle GOKE Boston qui vit en FRANCE. Il finançait les Anti-Balaka via Joachim KOKATE. Je mentionne que Boston avait fait venir de BANGUI son grand frère GOKE Roch afin de le représenter lors des réunions qui se tenaient. Roch faisait donc les comptes rendus des réunions à Boston. Je n'ai pas le numéro de Roch mais il est présentement à BANGUI.

120. Il y aussi Marcelin YALIMINDE qui est un transitaire à DOUALA (centrafricain de nationalité) qui finançait aussi les Anti-Balaka notamment le groupe de Sébastien WENEZOU qui était basé vers l'aéroport de BANGUI et BOEING (ce sont les Anti-Balaka du Centre qui étaient dans BANGUI et sur l'axe MBAIKI-LOBAYE et une partie de l'OMBELLA-MPOKO). Marcelin vit actuellement en BELGIQUE mais je ne sais pas dans quelle ville. Les Anti-Balaka du Sud étaient coordonnés par le Colonel DANZOUMI. C'est le Caporal YEKATOM alias RAMBOT qui commandait les Anti-Balaka du Sud. Il s'est fait élire Député au Parlement lors des dernières élections.
121. J'entends par coordination le fait que les Anti-Balaka du Nord rendent compte directement à NGAISSONA et Bernard MOKOM et ils prennent des directives et instructions de lui. Cela est aussi valable pour les Anti-Balaka du Sud par rapport au Colonel DANZOUMI. Par commander, j'entends la conduite et la direction des opérations militaires sur le terrain de la part de RAMBOT. Il était le Commandant de ses troupes et il avait autorité sur ses éléments qui lui obéissaient.
122. Leur objectif global était la lutte contre les Seleka, renverser le régime Seleka, mais chaque groupe avait son financier. Ce sont plutôt les chefs militaires Anti-Balaka qui se parlaient entre eux très souvent mais les leaders ou les coordonnateurs ne se parlaient pas régulièrement comme les chefs militaires Anti-Balaka qui se trouvaient sur le terrain. Il faut souligner qu'il y avait des divergences très souvent de points de vue entre les coordonnateurs des Anti-Balaka.
123. **[01/18] PRV** Il s'était rendu à DOUALA et avait pris part dans ce sens aux réunions. Après celles-ci, il procédait à la distribution des fonds sur le terrain.
124. Achille GODONAM **[01/18] PRV** arrêté par les autorités camerounaises suite à une attaque d'un poste de douane à BELOKO (RCA) au cours duquel il y a eu mort d'hommes.
125. En effet, Achille GODONAM avait envoyé un jeune pour perpétrer cette attaque et ce jeune avait trouvé la mort. Ses parents ont donc porté plainte auprès des autorités camerounaises et c'est ainsi que GODONAM avait été arrêté à BERTOUA en décembre 2013 et il passé 5 mois en détention avant d'être libéré. Par la suite, il est retourné à BANGUI. Une fois à BANGUI, il a rejoint les Anti-Balaka de BOY-RABE en 2014. Ces derniers étaient coordonnés par NGAISSONA qui lui aussi était retourné à BANGUI en 2014 avec le Préfet MOKOM suite à la démission de DJOTODIA.
126. ANDJILO dépendait lui aussi de NGAISSONA qui était le coordonnateur. NGAISSONA intervenait même souvent par exemple pour faire libérer certains biens des populations qui étaient saisis arbitrairement par ANDJILO et ses



éléments. D'ailleurs plusieurs Anti-Balaka qui venaient des provinces et qui n'avaient nulle part où dormir, se sont retrouvés à la Résidence de NGAISSONA à BANGUI en 2014. NGAISSONA les avait hébergés, preuve encore de ce qu'il s'occupait d'eux. MAZIMBELET c'est pareil, il dépendait lui aussi de NGAISSONA qui était leur coordonnateur. Tous ces chefs Anti-Balaka suivaient les directives et les instructions de NGAISSONA.

127. Il y a des officiers FACA (GP) qui se trouvaient à DOUALA avec les Anti-Balaka financés par Marcelin. [01/18] PRV Ils participaient aux réunions avec Marius et Yvon SONGUET de la BEAC. Le but de ces réunions était clairement de soutenir les Anti-Balaka sur le terrain. Les officiers en questions sont: le Capitaine Anatole NGAYA et le Lieutenant LAMTAGUE. Ils sont tous présentement à BANGUI.

128. Il y a un homme d'affaires centrafricain qui se nomme Pascal KOYAGBELE (Je n'ai pas son contact) qui logeait à DOUALA à l'hôtel STLAND. Il pouvait y séjourner pendant 4 à 5 mois très souvent. Il tenait des réunions avec le Capitaine Anatole NGAYA et certains jeunes FACA qui se trouvaient à DOUALA. C'est un de

[01/18] PRV
[01/18] PRV [01/18] PRV
[01/18] PRV
[01/18] PRV [01/18] PRV avait même accompagné une dame dont j'oublie le nom, mais qui se disait être [01/18] PRV à la frontière pour livrer les approvisionnements. La dame en question travaillait je crois à la [01/18] PRV
[01/18] PRV

129. Les réunions à DOUALA se tenaient selon les informations que j'ai à BALET (qui est un restaurant situé au bord de la mer) où à l'hôtel MERIDIEN où logeaient généralement Yvon SONGUET, Marius et GOKE Boston.

130. NGAISSONA et le Préfet Bernard MOKOM étaient très mobiles dans leurs actions de coordination des Anti-Balaka. Cela avait même provoqué une sorte de tension entre le groupe NGAISSONA et le groupe de Levy YAKITE (qui est mort en FRANCE dans un accident de voiture) puis Joachim KOKATE. NGAISSONA est un opérateur économique et il avait ses réseaux. Je ne sais pas d'où provenait son argent.

131. KOKATE était chargé de coordonner et rassembler les ex-FACA qui avaient fui la RCA en vue de préparer la riposte contre la Seleka. Finalement KOKATE est allé rejoindre les Anti-Balaka du Sud et il s'était rapproché de RAMBOT. Cela s'est passé après l'attaque de Décembre 2013 en tout cas, sans doute en 2014 entre Février et Mars.



Déclaration de témoin [01/18] PRV

132. J'ai reçu plusieurs informations de différents leaders Anti-Balaka de BANGUI

[01/18] PRV

[01/18] PRV Je peux citer parmi ces Anti-Balaka,

[01/18] PRV

[01/18] PRV Les Anti-Balaka me respectaient beaucoup car ils savaient que j'étais

[01/18] PRV et ils s'ouvraient à moi.

133. [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV par ANDJILO vers le PK26 en 2014. Il y avait eu une [01/18] PRV

selon les informations que j'ai reçues, suite au partage du butin d'une attaque.

134. [01/18] PRV qu'il recevait des transferts de fonds soit de Maxime MOKOM en provenance de la RDC soit de Bernard MOKOM en provenance du CAMEROUN.

135. Il y aussi Pacom AZOUNOU (qui est le Chef d'Etat-Major Adjoint des Anti-Balaka) [01/18] PRV de l'argent par divers moyens (soit par personne interposée qui transportaient physiquement les fonds, soit par Express Union) de NGAISSONA et de Bernard MOKOM en vue de perpétrer des attaques. Pacom AZOUNOU vit et il se trouve présentement à BANGUI. Je n'ai malheureusement pas son contact. Je sais qu'il participe au processus de DDR.

L'attaque de BELOKO (RCA) en Novembre 2013

136. BELOKO est une province de la RCA. Suite aux réunions qui ont eu lieu à DOUALA et YAOUNDE, plusieurs jeunes Anti-Balaka combattants civils se sont réunis sous la direction de KOMBO JUVENAL et de son Adjoint OUILIBONA Aaron en Octobre 2013. Je souligne qu'à cette date, ces jeunes combattants se considéraient comme des Anti-Balaka. On pouvait les reconnaître par les gris-gris qu'ils portaient sur la tête et sur les bras, des armes traditionnelles, des gris-gris confectionnés avec des peaux d'animaux, de bœuf par exemple.

137. OUILIBONA Aaron est le neveu de BOZIZE (le fils du frère de BOZIZE) et KOMBO JUVENAL, lui est un policier centrafricain. Il (JUVENAL) s'était proclamé 'Général' des Anti-Balaka de GARAMBOULAI à la frontière avec le CAMEROUN.

[01/18] PRV

Je n'ai pas leurs contacts, mais je peux les trouver. Je crois par contre que JUVENAL se trouve à BRAZZAVILLE, mais je ne sais pas s'il est retourné à BANGUI. Ils se sont donc organisés pour attaquer BELOKO notamment les positions de la Seleka.

138. Par ailleurs, tous les FACA notamment les gardes présidentiels qui avaient quitté la base de BOUAR en abandonnant leur tenue militaire dans leur fuite et qui résidaient à la frontière, se sont aussi organisés pour attaquer les bases Seleka de BELOKO et ce jusqu'à BOUAR sur les ordres du Préfet Bernard MOKOM, de



Déclaration de témoin [01/18] PRV

NGAISSONA et de Marcelin YALIMINDE. Il y a plusieurs de nos compatriotes qui se trouvaient à la frontière qui nous ont rapporté cette information. [01/18] PRV

[01/18] PRV

139. Ce sont OUILIBONA Aaron, KOMBO JUVENAL et ZOKOUE (alias GRAND MACHIN) qui dirigeaient les opérations lors de l'attaque de BELOKO. Il y a eu je crois trois morts côté Anti-Balaka et côté Seleka il y avait eu des blessés. Il y avait un Général de la Seleka qui était blessé de même que le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de BELOKO qui se nomme SABE. Ce dernier a d'ailleurs trouvé la mort en Novembre 2013 suite à ses blessures.

140. Après cette attaque, les Anti-Balaka ont installé une base à BELOKO et ils patrouillaient dans la zone jusqu'à BABOUA et ABA. Ils organisaient les jeunes en vue de résister et combattre la Seleka. C'est ce même groupe d'Anti-Balaka qui s'était déplacé avec la journaliste française LEPAGE qui a été tuée au cours d'un assaut. Cette journaliste faisait un reportage ou un documentaire sur les Anti-Balaka de cette zone. [01/18] PRV des photos de cette journaliste lorsqu'elle était avec eux. J'ai même vu la journaliste qui dansait avec eux.

141. Selon les informations reçues du [01/18] PRV (dont je n'ai pas le contact) qui est un [01/18] PRV et qui se trouvait une heure avant la mort de la journaliste avec le groupe d'Anti-Balaka ci-dessus (JUVENAL, OUILIBONA et ZOKOUE), ce sont les hommes d'Abdoulaye MISKINE qui les auraient attaqués ce qui a entraîné la mort de la journaliste française.

142. [01/18] PRV cette attaque de BELOKO et [01/18] PRV s'apprêtait à attaquer BOUAR (qui était une base de la Seleka) suivant des instructions de Bernard MOKOM et de NGAISSONA notamment suite à leur rencontre de YAOUNDE.

143. Je me trouvais à YAOUNDE au moment de ces attaques et nous étions constamment au courant des activités d'attaques de la part des Anti-Balaka. Cela était su des réfugiés centrafricains au CAMEROUN.

144. Les ComZones Anti-Balaka rendaient compte à leurs responsables respectifs, notamment ceux du Nord et du Sud. Ils étaient des chefs militaires et d'opérations sur le terrain. Ils rendaient compte directement du déroulement des opérations, de l'état des troupes sur le terrain, faisait les comptes rendus des opérations, l'état des blessés etc. Ils proposaient aussi de nouvelles stratégies basées sur leur connaissance du terrain à leurs supérieurs qui étaient les coordonnateurs des différents pôles Anti-Balaka. Ces ComZones avaient des listes de leurs éléments. Je sais tout cela par [01/18] PRV qui m'en faisaient part. Je pense que les ComZones

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 23 sur 42

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2061-1556



transmettaient les listes de leurs éléments à leurs coordonnateurs respectifs. [01/18] PRV

[01/18] PRV m'avait une fois fait savoir en 2014 que lorsqu'ils étaient au front lors des combats, il avait appelé téléphoniquement plusieurs fois Bernard MOKOM et NGAISSONA pour leur rendre compte du déroulement des opérations.

145. Relativement à BELOKO, il faut aussi souligner que les Anti-Balaka ont attaqué une agence Ecobank et un bureau de microfinances camerounais appelé Express-Union en Novembre 2013. Il y a un ancien GP de BOZIZE qui se nomme Steve YAMBETE qui avait mené un raid avec KOMBO JUVENAL sur ces deux agences. Après l'assaut, JUVENAL a continué en RCA et YAMBETE lui est revenu au CAMEROUN. Il voulait aller prendre un vol à DOUALA pour BANGUI et c'est alors qu'il a été arrêté par les autorités camerounaises à BERTOUA. Il est actuellement en détention à la maison d'arrêt de YAOUNDE.

146. [01/18] PRV [01/18] PRV en vain. Ce sont certains de nos compatriotes qui vivaient à GARAMBOULAI qui nous ont informés de ce braquage. Je ne sais pas par contre le montant qu'ils ont pu obtenir après cette opération de vol. Je n'ai pas le numéro de téléphone que Steve YAMBETE utilisait lorsque j'étais au CAMEROUN.

147. Je pense que, OUILIBONA Aaron faisait partie de ce braquage.

148. Je précise aussi que les coordonnateurs des Anti-Balaka qui vivaient à YAOUNDE ne s'entendaient pas avec les coordonnateurs des Anti-Balaka qui vivaient à DOUALA. Ce qui faisait que souvent des informations fuyaient et les jeunes gens en profitaient aussi pour leur prendre de l'argent de part et d'autres en vue de mettre à exécution les projets d'attaques. Je dois dire qu'il n'y pas une entité précise qui les a mis en contact ces deux groupes. Ceux de DOUALA par exemple se battaient pour la démission de DJOTODIA principalement et ceux de YAOUNDE avait pour objectif principal le retour de BOZIZE au pouvoir, donc le retour à l'ordre constitutionnel. C'était là visiblement deux tendances opposées. Mais il n'y avait pas en tant que tel de structures au-dessus d'eux.

149. Au début ces deux groupes étaient ensemble au début pour chasser la Seleka et c'est par la suite avec les exigences du groupe de YAOUNDE tendant au retour absolu de BOZIZE au pouvoir qu'il y a eu la scission. Et donc chaque groupe menait la lutte de son côté.



Actions subversives des Anti-Balaka avant l'attaque du 05 Décembre 2013

150. Selon les informations que j'ai reçues du [01/18] PRV [01/18] PRV Maxime MOKOM achetait des cartouches artisanales pour approvisionner les Anti-Balaka qui venaient de BOSSANGO et se dirigeaient vers la périphérie de BANGUI.
151. L'adjoint de DEDANE était le Caporal KEMA Florent qui s'est d'ailleurs fait élire Député de NANABAKASSA. Ce dernier était très actif dans la zone de BOSSANGO. Avec ses hommes ils s'étaient retranchés à BENZAMBE le village de BOZIZE. Ils commettaient beaucoup d'exactions contre les musulmans et les peulhs. Ils commettaient des massacres et des tueries. Après le décès de DEDANE, c'est KEMA Florent qui était devenu le ComZone des Anti-Balaka dans la Préfecture de l'OUHAM. Les Anti-Balaka de l'OUHAM sont les plus coriaces et sans pitié. Ils ont commis beaucoup de crimes.
152. D'ailleurs, les FACA qui se trouvaient dans le village de BOZIZE, transmettaient régulièrement des messages à Bernard MOKOM et à son fils Maxime MOKOM pour BOZIZE. Je détiens ces informations de certains de ces combattants sur le terrain. Par exemple [01/18] PRV (je n'ai pas son contact et je ne crois d'ailleurs pas qu'il ait un téléphone à BENZAMBE) qui était [01/18] PRV m'a confirmé que BOZIZE appelait KEMA Florent pour lui donner des directives soit via NGAISSONA ou par le canal de Bernard MOKOM.
153. Il m'a dit que BOZIZE disait qu'il fallait que les militaires GP contrôlent les civils (Anti-Balaka civils qui combattaient aux côtés des militaires Anti-Balaka) qui étaient en train de dérailler c'est-à-dire qui commettaient des exactions sur les populations, vols, viols et braquages. Cela s'est passé début 2014.
154. **Les enquêteurs m'ont demandé si BOZIZE était en contact avec les troupes Anti-Balaka.**
155. Je pense que BOZIZE était effectivement en contact avec les troupes d'Anti-Balaka sur le terrain en RCA et ce, depuis l'UGANDA à KAMPALA où il se trouve. C'est ma conviction. Les Anti-Balaka et les GP de BOSSANGO par exemples n'attendaient aucun autre ordre de qui que ce soit sauf de BOZIZE. Ils étaient et sont toujours très engagés pour lui.
156. Lorsque BOZIZE était au CAMEROUN par contre, les Anti-Balaka n'étaient pas très bien organisés. Je pense que c'est vers Octobre 2013 qu'ils ont véritablement commencé à s'organiser structurellement. Je le dis car c'est dans ce mois d'Octobre



qu'Achille GODONAM et NDALE avaient été pour la première fois contactés par NGAISSONA et Bernard MOKOM pour donner un coup d'accélérateur à la lutte.

157. Il est important de souligner que les gardes présidentiels avaient en majorité été recrutés par BOZIZE durant son règne, donc ils étaient voués à sa personne.
158. Leur mission principale était d'avancer pour encercler la ville de BANGUI afin d'attaquer les positions de la Seleka. Dans leur équipe, il y avait beaucoup de jeunes FACA qui se mélangeaient aux civils lors des attaques. Et la Seleka battait en retraite à chaque fois que les Anti-Balaka attaquaient et avançaient. La plupart des Anti-Balaka s'en prenaient aux Seleka pour les déloger de leurs positions et aussi pour se venger d'eux suite aux exactions commises par la Seleka.
159. L'objectif final était le renversement du régime de la Seleka mais cela n'a pas été facile puisque la Seleka était aussi lourdement armée.
160. Les groupes d'Anti-Balaka étaient très bien organisés autour de la ville de BANGUI. Ils encourageaient d'ailleurs les Anti-Balaka des provinces à les rejoindre pour l'assaut sur BANGUI.
161. Il faut dire que les Anti-Balaka commettaient beaucoup d'exactions sur les populations musulmanes au cours de leur progression. Au niveau de la hiérarchie des Anti-Balaka il n'y avait aucune sanction qui découlait de ces actes criminels. Parfois aussi, mais bien plus tard, les leaders Anti-Balaka appelaient au calme après de telles atrocités et ils lançaient des messages d'apaisement. Par exemple en 2014, la coordination de NGAISSONA faisait des communiqués dans ce sens à la Radio Ndeke Luka, Radio Notre Dame et la Radio Centrafrique. Leurs porte-paroles étaient NAMSIO Emotion et Igor LAMAKA. Ils ont souvent fait des communiqués dans ce sens. C'est le Gouvernement qui essayaient souvent de mettre fin à ces dérives. D'ailleurs la Seleka faisait pareille sur les chrétiens en RCA.
162. Les Anti-Balaka ont attaqué un village vers BOALI où il y avait beaucoup de peulhs en Novembre 2013 lors de leur descente sur BANGUI. Il y avait eu plusieurs morts. Je l'ai su par voie de presse à la télé et à la Radio. Il y a eu un reportage à ce propos. C'est alors qu'en riposte, les Seleka qui revenaient de BOSSANGOYA ont eux aussi attaqué de nombreux villages et ils ont même brûlé des maisons appartenant à des chrétiens.
163. Les Anti-Balaka et les jeunes FACA de la GP ont attaqué les positions du Général YAYAH de la Seleka à BOSSANGOYA. Suite à cette attaque la Seleka a replié. Le Général YAYAH est plus tard mort. C'était un redoutable chef de la Seleka. Par exemple il avait fait encercler par les soldats de la Seleka le village de BOZIZE qui s'appelle BAZAMBE, car pour la Seleka BOZIZE y gardait des armes lourdes.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 26 sur 42

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2061-1559



164. Il y avait en effet une très forte mobilisation des jeunes Anti-Balaka de la zone de BOSSANGOA appuyés par les jeunes militaires de la GP qui faisant aussi partie des Anti-Balaka. Ils avançaient à pied vers la ville de BANGUI en vue de perpétrer l'attaque du 05 Décembre 2013.

Les préparatifs de l'attaque du 05 Décembre 2013

165. Entre le 28 et le 29 Novembre 2013, [01/18] PRV [01/18] PRV informé téléphoniquement que les Anti-Balaka se trouvaient au PK26 où ils avaient installé leur base en vue de préparer l'attaque du 05 Décembre 2013. [01/18] PRV [01/18] PRV qu'il me donnait beaucoup d'informations sur les attaques qui devaient avoir lieu. En ce qui concerne la date du 05 Décembre 2013 pour l'attaque, je pense que NGAISSONA avait demandé aux troupes de se reposer pendant une semaine après une très longue distance parcouru en marchant. C'est toujours [01/18] PRV [01/18] PRV qui m'avait donné cette information. Les éléments Anti-Balaka étaient très épuisés et ils ont décidé de se positionner au PK26. Je pense qu'après s'être reposé et après avoir bien établi leurs plans d'attaques ils ont dû décider entre eux de lancer l'assaut sur BANGUI le 05 Décembre. Je ne sais vraiment pas les raisons spéciales du choix de cette date.
166. Entre temps, ANDJILO et son groupe d'Anti-Balaka venaient de BOUCA et de DAMARA et ils se dirigeaient vers BANGUI.
167. Entre le 03 et le 04 Décembre 2013, nous avons reçu des informations selon lesquelles les Anti-Balaka avaient déjà encerclé la ville de BANGUI. J'ai obtenu cette information du [01/18] PRV [01/18] PRV Ce dernier m'avait clairement informé qu'ils attaqueraient BANGUI.
168. [01/18] PRV [01/18] PRV appelait très souvent Bernard MOKOM et Marcelin pour leur demander de l'argent en vue d'acheter des munitions et de petites bouteilles de gaz avant l'attaque. Je sais que [01/18] PRV [01/18] PRV leur envoyait de l'argent depuis DOUALA par [01/18] PRV [01/18] PRV L'argent était envoyé par Express Union (C'est une agence camerounaise de microfinances qui fait des transferts de fonds) et aussi souvent transporté physiquement par une personne à qui le [01/18] PRV [01/18] PRV remettait les fonds. Je n'ai pas le contact du [01/18] PRV [01/18] PRV mais je peux l'avoir à BANGUI.
169. [01/18] PRV [01/18] PRV m'a confirmé cela mais je ne sais pas qui transportait l'argent à destination de BANGUI. [01/18] PRV [01/18] PRV confirmait à chaque fois que les Anti-Balaka rentraient en possession des fonds des mains du [01/18] PRV [01/18] PRV



Déclaration de témoin [01/18] PRV

[01/18] PRV J'ai plusieurs fois rencontré [01/18] PRV à DOUALA notamment lorsque je m'y rendais pour mes affaires et il me confirmait cela.

170

[01/18] PRV

171. [01/18] PRV était lui resté en RCA et il se cachait dans les périphéries de la ville de BANGUI car la Seleka le recherchait.

172. Avant l'attaque du 05 Décembre 2013, il était prévu au niveau des Anti-Balaka d'attaquer le quartier que Nourredine ADAM de la Seleka occupait et où il avait installé ses bureaux et son logis. Ce Bureau dont je ne me rappelle plus du nom était basé derrière l'Agence Air France de BANGUI. Nourredine y torturait d'innocentes personnes.

173. Relativement à l'attaque du 05 Décembre 2013, le [01/18] PRV [01/18] PRV faisait partie de l'équipe du Lieutenant KONATE m'avait confirmé téléphoniquement l'imminence de l'attaque du 05 Décembre sur BANGUI.

174. Le Lieutenant KONATE est un des cerveaux de l'attaque du 05 Décembre 2013 à BANGUI. Il se trouvait à la Cité Jean XXIII mais sa base était située dans les périphéries de BANGUI, notamment derrière le CAMP KASAI vers le PK12. Militairement, il était l'officier qui était porté au-devant des troupes. C'est lui qui faisait les déclarations de presse. Il était en contact permanent avec les autres chefs militaires sur le terrain. Je pense que KONATE était en contact les coordonnateurs c'est-à-dire NGAISSONA, Bernard MOKOM, Maxime MOKOM, Marcelin YALIMINDE. Je ne sais pas par contre s'il était en contact avec NGAIKOSSET car ce dernier n'était pas présent. Les autres cerveaux de ce 05 Décembre 2013 sont les autres chefs militaires et coordonnateurs ; ANDJILO, 12 Puissances, MAZIMBELET, BAWA, Pacom AZOUNOU, Emotion NAMSIO, KEMA Florent, RAMBOT, DEDANE.

175. Je souligne aussi que bien avant l'attaque du 05 Décembre 2013, NGAISSONA et Bernard MOKOM avaient fait venir en Novembre 2013 le Capitaine Eugène NGAIKOSSET de BRAZZAVILLE pour recevoir des instructions à YAOUNDE en vue de repartir sur le terrain à BANGUI pour coordonner les actions des Anti-Balaka.

176. NGAIKOSSET était réfugié au CONGO et il cherchait des moyens financiers. NGAIKOSSET dormait à la Résidence de la Cité Golf du Président BOZIZE à YAOUNDE avec NGAISSONA et le Préfet Bernard MOKOM. Bernard MOKOM a

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 28 sur 42

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2061-1561



Déclaration de témoin [01/18] PRV

rejoint la Résidence de la Cité du Golf après le départ de BOZIZE du CAMEROUN. [01/18] PRV Eugène NGAIKOSSET dans la Résidence de BOZIZE à YAOUNDE. NGAIKOSSET est très connu et les gens étaient au courant de son arrivée à YAOUNDE.

177. NGAIKOSSET a clairement reçu des instructions de NGAISSONA et de Bernard MOKOM en vue de repartir combattre en RCA. J'avais certains informateurs notamment le [01/18] PRV (qui est actuellement à BANGUI mais je n'ai pas son contact) ainsi que le [01/18] PRV [01/18] PRV (je n'ai pas non plus son contact). Ces deux personnes vivaient aussi à la [01/18] PRV à YAOUNDE.

178. [01/18] PRV NGAIKOSSET devait prendre la tête des Anti-Balaka pour les structurer et les coordonner en vue des attaques. Lorsque NGAIKOSSET se rendait en RCA, il est passé par GARIKOMBO qui est un petit village du CAMEROUN pour sortir vers YOKADOMA au CONGO. C'est à cet endroit qu'il a été mis aux arrêts et incarcéré par les autorités congolaises. Et sur demande du Gouvernement centrafricain, NGAIKOSSET a été transféré en RCA et incarcéré à la SRI. Par la suite, grâce à des complicités internes à la SRI, il a pu s'évader en 2015. Je ne sais pas s'il y a eu un autre plan pour confier à quelqu'un d'autre la mission qui avait été assignée à NGAIKOSSET surtout après son arrestation.

179. NGAIKOSSET avait reçu de l'argent dont j'ignore le montant de NGAISSONA et de Bernard MOKOM. NGAIKOSSET se trouve actuellement à BANGUI. Mais je n'ai pas son contact. C'est possible par contre de l'avoir je pense.

L'attaque proprement dite du 05 Décembre 2013

180. Je me trouvais à YAOUNDE le 05 Décembre 2013 lorsqu'aux environs de 04h du matin, les Anti-Balaka ont attaqué BANGUI effectivement et la riposte de la Seleka ne s'est pas fait attendre plus tard dans la journée. Il y eu selon les sources d'information publique près de 1000 morts ce jour-là. Plusieurs jeunes Anti-Balaka qui venaient des provinces ne connaissaient pas très bien la ville de BANGUI et ils ont été pris au piège et tués par les Seleka.

181. L'attaque du 05 Décembre était coordonnée entre les Anti-Balaka du Nord, ceux du Sud ainsi que ceux du Centre. Les Anti-Balaka du Nord avaient pour leaders DEDANE, KEMA Florent, ANDJILO, le Caporal MAZIMBELE (qui est décédé récemment), 12 Puissances. Les Anti-Balaka du Sud avaient pour leader Alfred YEKATOM alias RAMBOT (qui avait sa base vers le PK9 à la sortie Sud de BANGUI).



182. Les Anti-Balaka du Centre étaient eux dirigés par Sébastien WENEZOUÏ comme je l'ai dit. WENEZOUÏ était Ministre de l'environnement sous le Gouvernement de la Transition. Sa base était située à BOEING notamment derrière l'aéroport. WENEZOUÏ et ses hommes avaient fait ériger des barricades autour du Km5 pour combattre les musulmans. Un des hommes forts de ce groupe de WENEZOUÏ est BAWA qui est un civil. Ils ont commis beaucoup d'exactions contre les musulmans du Km5. Ils avaient par exemple même bloqué l'accès du cimetière musulman de BOEING. Ce qui faisait que les musulmans étaient obligés d'enterrer ailleurs leurs morts.
183. Le Lieutenant KONATE, le Sergent-Chef DEDANE et le Caporal RAMBOT s'étaient très bien entendus pour lancer l'assaut le 05 Décembre 2013 avec leurs éléments [01/18] PRV [01/18] PRV qui m'avait confirmé cela.
184. Il y a d'ailleurs eu un enregistrement sonore d'une communication qui circulait sur Internet dans laquelle on peut entendre François BOZIZE en train d'échanger avec le Lieutenant KONATE. Ils parlaient en sango et en français. J'ai écouté cette conversation et BOZIZE disait à KONATE que tous les Anti-Balaka devaient être regroupés vers le PK22 vers la route de DAMARA afin qu'il n'y ait plus d'exactions. Et il a rajouté qu'il les soutenait et que Dieu était avec eux.
185. Les enquêteurs m'ont demandé si je possède cette communication et si je pense que c'est réellement BOZIZE qui parlait dans cette communication.
186. Je n'ai pas cette communication sur moi au cours de cette interview, mais elle a beaucoup circulé sur les réseaux sociaux. Et je puis confirmer qu'il s'agit bel et bien de la voix de François BOZIZE que j'ai reconnue. Je pense aussi que BOZIZE communiquait avec le Lieutenant KONATE depuis KAMPALA en OUGANDA. Je ne sais pas par contre qui a procédé à l'interception de cette communication.
187. Je pense que le Sous-Préfet Bernard MOKOM qui est le frère de BOZIZE, n'avait pas assez de moyens pour faire coordonner toutes ces attaques. Il avait sans doute un appui financier de François BOZIZE et aussi de NGAISSONA.
188. Je recevais en effet beaucoup d'informations de part et d'autres des jeunes gens sur le terrain. En plus je n'étais pas le [01/18] PRV [01/18] PRV
[01/18] PRV
Ainsi donc bien souvent ils me mettaient à l'écart de certaines informations que je parvenais tout de même à obtenir de par mes contacts.



Les points stratégiques d'attaque des Anti-Balaka 05 Décembre 2013

189. Les Anti-Balaka étaient basés vers le CAMP KASAI et aussi à BOY-RABE. L'attaque du 05 Décembre a été déclenchée vers le côté Nord de BANGUI notamment vers l'Assemblée Nationale, le 4^{ème} arrondissement jusqu'au centre-ville de BANGUI. Les alentours du Palais de la Présidence de la République ont été aussi visés par les attaques. Les leaders de l'attaque du côté Nord de BANGUI sont : le Sergent-chef DEDANE, KEMA Florent, ANDJILO, 12 Puissances, AZOUNOU Pacom, et le Caporal MAZIMBELE. KONATE se trouvait derrière le CAMP KASAI et avec ses éléments les soldats professionnels FACA, ils ont lancé leur assaut mais je ne sais pas précisément où. ANDJILO était sous les directives de KONATE lors des attaques ce 05 Décembre 2013.
190. Un autre point d'attaque était le côté Sud de BANGUI. Les Anti-Balaka sous la direction de RAMBOT ont lancé des assauts contre les points stratégiques de la Seleka jusqu'à la frontière du PK9 et aussi aux alentours du Km5. RAMBOT et ses éléments sont financés par Sani YALO et son frère le Colonel DANZOUNI. RAMBOT et ses éléments ont fait ériger des barricades totalement illégales et ils rackettaient les populations sur leur axe d'opération.
191. Derrière l'aéroport de BANGUI notamment dans le quartier BOEING, se trouvait un autre point d'attaque. Il s'agit des alentours du Km5. C'est l'ancien Ministre WENEZOU qui pilotait les opérations à cet endroit avec ses éléments. Toutefois je ne sais pas si WENEZOU était lui-même au front. Une chose est sûre, les Anti-Balaka de cette zone étaient sous son commandement.
192. **Les enquêteurs m'ont demandé si je connaissais le nombre d'Anti-Balaka qui ont lancé l'assaut sur BANGUI le 05 Décembre 2013**
193. Je ne connais pas le nombre exact d'Anti-Balaka qui ont attaqué BANGUI le 05 Décembre 2013, mais ils étaient nombreux.

Les pourparlers internationaux de paix sur la RCA et les différents blocs d'Anti-Balaka

194. Suite à l'attaque du 05 Décembre 2013, NGAISSONA et Bernard MOKOM continuaient d'entretenir leurs éléments Anti-Balaka sur le terrain. Maxime MOKOM qui se trouvait lui à ZONGO continuait aussi ses missions de coordination et d'approvisionnement des Anti-Balaka du Nord.
195. Déjà en Janvier 2014, il y avait une réunion des Chefs d'Etats de la Communauté Économique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC) qui a été organisée à NDJAMENA (TCHAD). Les leaders des Anti-Balaka que sont NGAISSONA, Levy



YAKITE et Bernard MOKOM avaient refusé de s'y rendre. Cependant, Levy YAKITE avait rédigé un mémorandum qu'il avait remis à Joachim KOKATE qui était allé représenter les Anti-Balaka à NDJAMENA lors de ce Sommet.

196. Suite à cette rencontre des Chefs d'Etats de la CEEAC, Michel DJOTODIA a démissionné de la Présidence de la RCA. Une transition politique a été instaurée et dirigée par Alexandre NGUENDE. C'est par la suite que SAMBA-PANZA a été élue comme Présidente de la Transition.
197. Une semaine après cette élection, NGAISSONA et Bernard MOKOM se sont rendus à BANGUI pour coordonner les Anti-Balaka. Entre temps, Levy YAKITE avait constitué un Bureau pour la coordination des Anti-Balaka. Ils ont demandé à NGAISSONA et Bernard MOKOM de mettre de l'ordre dans les rangs des Anti-Balaka en vue de discuter plus sereinement avec les autorités de la transition.
198. Après l'arrivée de NGAISSONA à BANGUI, tous les Anti-Balaka se sont retrouvés à sa Résidence de BOY-RABE où ils recevaient clairement des instructions sur ce qu'ils devaient faire de NGAISSONA qui étaient leur coordonnateur.
199. NGAISSONA avait organisé à son tour une Assemblée Générale (AG) au cours de laquelle il ne reconnaissait plus KOKATE et YAKITE comme étant les responsables des Anti-Balaka. NGAISSONA au terme de cette AG, s'est déclaré comme étant le coordonnateur général des Anti-Balaka. Il y a eu un communiqué officiel qui a été fait dans ce sens. La presse internationale je crois l'avais repris ce communiqué. Cela n'a manifestement pas plus à KOKATE et YAKITE qui estimaient que NGAISSONA faisait du tribalisme en ne considérant que les Anti-Balaka d'ethnie Gbaya.
200. Il faut dire que NGAISSONA est d'ethnie Gbaya tout comme Bernard MOKOM, Maxime MOKOM, Sébastien WENEZOU, KEMA Florent, DEDANE, GODONAM Achille, Maruis FEIMONAZOU, OUILIBONA Aaron, Eugène NGAIKOSSET NAMSIO Emotion, Pacom AZOUNOU, le cuisinier SOSTENE de BOZIZE, son chauffeur l'Adjudant-Chef Fred SEREFIO ainsi que son attaché de Cabinet NICO.
201. ANDJILO lui est d'ethnie Mandja comme Marcelin YALIMINDE, Le lieutenant KONATE, 12 Puissances, MAZIMBELET, Steve YAMBETE, ZOKOUE et Levy YAKITE. RAMBOT lui est d'ethnie Ngbaka tout comme GOKE Boston le financier. Joachim KOKATE est d'ethnie Yakoma comme l'homme d'affaires Pascal KOYAGBELE dont j'ai parlé. Le Colonel DANZOUNI est un musulman d'ethnie Ahoussa tout comme son frère Sani YALO. KOMBO Juvenal est d'ethnie Banda comme le garde du corps de BOZIZE, Vincent WAPOUNABA. LEBLEU est d'ethnie Gbanou. Le Colonel NGOYA est d'ethnie Gbanziri. Yvon SONGUET le cadre de la



BEAC est d'ethnie Bofi qui est très proche de l'ethnie Gbaya. BETIBANGUI Gaetan quant à lui est d'ethnie Gbadiri originaire du Nord.

202. Je souligne que Maxime MOKOM était présent lors de l'AG organisée par NGAISSONA. Il avait traversé la frontière pour rentrer à BANGUI. Mais je ne sais pas le rôle qu'il occupait dans la structure. Je ne connais pas la composition de la coordination qui avait été mise en place par NGAISSONA. Je pense que NGAISSONA avait un réel pouvoir de contrôle sur les Anti-Balaka. Je pense qu'il leur donnait aussi des directives et des instructions sur le plan disciplinaire. Je confirme que NGAISSONA avait aussi un pouvoir sur les ComZones. D'ailleurs la plupart des ComZones qui venaient des provinces dormaient chez lui. Il a une grande Résidence. NGAISSONA arrivait à maîtriser les ComZones malgré leurs comportements répréhensibles au regard des exactions qu'ils commettaient avec leurs éléments sur le terrain.

203. C'est ainsi que Levy YAKITE est partie en FRANCE via Lomé. Quant à KOKATE, les Chefs d'Etats de la CEEAC lui avaient demandé de discuter avec les nouvelles autorités de la transition pour réorganiser les rangs des Anti-Balaka. C'est [01/18] PRV qui me l'a dit en Janvier 2014.

204. A son retour de NDJAMENA, KOKATE n'était pas écouté par les Anti-Balaka qui ne le considéraient pas. C'est ainsi qu'il a pu discuter avec les Anti-Balaka du Sud notamment RAMBOT et son groupe qui l'ont ouvertement compris et soutenu. C'est à ce titre d'ailleurs que KOKATE a pu intégrer le Cabinet du Premier Ministre de la Transition pour le compte des Anti-Balaka.

205. Suite à cette situation, NGAISSONA et Bernard MOKOM eux aussi ne s'entendaient plus très bien. Bernard MOKOM recevait directement des instructions de BOZIZE selon les informations de certains éléments (par exemples, DEDANE, KEMA Florent, GODONAM) de sa base alors que NGAISSONA lui était pour l'engagement de négociation avec les nouvelles autorités de la Transition. Il y a eu donc à ce niveau une dissension entre NGAISSONA et Bernard MOKOM. C'est alors que va naître la faction Anti-Balaka 'bloc MOKOM'. Cela a engendré bien évidemment des mésententes entre NGAISSONA et François BOZIZE.

206. NGAISSONA quant à lui était resté avec une grande majorité d'Anti-Balaka. On a donc deux blocs d'Anti-Balaka : le bloc NGAISSONA et le bloc MOKOM. Ces deux blocs sont d'ailleurs représentés actuellement au sein du Gouvernement TOUADERA. Il y a le Ministre du Tourisme MOKPEM qui représente le bloc NGAISSONA et le Ministre Secrétaire Général de la Présidence, le Magistrat DEDE qui lui, représente le bloc Bernard MOKOM.



207. Les enquêteurs m'ont demandé si je détiens les numéros de téléphone que NGAISSONA et Bernard MOKOM utilisaient pendant leur séjour au CAMEROUN.

208

[01/18] PRV

209. Je pense qu'actuellement au niveau des Anti-Balaka, c'est le bloc dirigé par NGAISSONA qui est le plus fort. GODONAM Achille, lui s'est rallié au bloc MOKOM et il coordonne les activités des Anti-Balaka de ce bloc.

210. Il faut dire que suite à l'attaque du 05 Décembre 2013, les Anti-Balaka regroupés au sein de ces deux blocs continuaient de commettre des crimes de part et d'autres ; par exemples des braquages et des vols armés, des assassinats. Un exemple concret est l'attaque de la Gendarmerie Nationale qu'ils ont perpétrée en 2015 sous la férule de MAZIMBELET. Ce dernier avait d'ailleurs trouvé la mort lors de cet assaut. Le Colonel SESSELOU qui est le coordonnateur du DDR en RCA, avait été lui, grièvement blessé. Il se trouvait dans sa Résidence situé dans la Gendarmerie au moment de l'attaque.

211. Le bloc MOKOM des Anti-Balaka est l'aile la plus dure qui exige absolument jusqu'à présent le retour de BOZIZE au pouvoir. Ils ne voulaient plus du tout engager des discussions avec le Gouvernement de Transition encore moins avec la Communauté internationale. Et je pense que BOZIZE lui-même tenait foncièrement à revenir au pouvoir et il les soutenait. Je pense aussi d'ailleurs que c'est la saisine de la CPI par le Gouvernement centrafricain qui a calmé un peu certaines ardeurs farouches de ses partisans sur le terrain. J'ai entendu plusieurs fois BOZIZE soutenir qu'il tenait à achever son mandat qui avait été injustement interrompu. Il tenait à un retour à l'ordre constitutionnel. Il a donné plusieurs interviews publiques où il a soutenu cela.

212. Le bloc MOKOM des Anti-Balaka en avait cure des attaques et violences qui se passaient, ils ne condamnaient rien, ils sont dans une logique de défiance constante de l'autorité et ils tiennent au retour de BOZIZE au pouvoir. A ma connaissance ils n'ont jamais condamné quelque violence que ce soit. Lorsque j'étais à la

[01/18] PRV**[01/18] PRV****[01/18] PRV**

faire passer des messages d'apaisement mais ils n'ont jamais accepté de suivre ces initiatives de réconciliation et de paix.

[01/18] PRV**[01/18] PRV****[01/18] PRV**

213. Je me souviens que BOZIZE voulait prendre part à un Sommet des Chefs d'Etats de la CEEAC suite à sa perte du pouvoir. Il tenait à y prendre aussi la parole et il



insistait bien avant ce Sommet sur son retour au pouvoir. Cela n'a pas plu au Président DEBY qui avait d'ailleurs interdit l'atterrissage de son avion à NDJAMENA. Ce sont les autorités camerounaises qui lui avaient affrété un avion.

214. NGAISSONA est un peu plus souple aujourd'hui dans les négociations avec les autorités contrairement à Bernard MOKOM et son bloc qui exigent une amnistie générale et le retour de BOZIZE.

215. Maxime MOKOM coordonne les activités des Anti-Balaka dans la zone BAMBARI et GRIMARI. Ses éléments et lui-même expropriaient les véhicules des populations, attaquaient les convois des musulmans qui allaient vers BRIA et le TCHAD etc. Avec ses éléments, ils attaquaient aussi les éleveurs qui venaient en véhicules de KAGABANDORO. Ce sont des faits qui se sont passés en 2015-2016.

ANDJILO

216. ANDJILO est un leader Anti-Balaka qui a commis des exactions contre les populations civiles. Il a beaucoup sévit dans la zone de BOUCA-BATANGAFO-BOKANGOLO. Avec 12 Puissances, ils ont commis beaucoup de crimes. A l'époque ils étaient intouchables, et personne ne pouvait les inquiéter. Ils faisaient ce qu'ils voulaient. Ils brulaient les maisons, pillaient les biens des populations en général sans aucune distinction. ANDJILO pillait et volait aussi selon certaines informations émanant des zones précitées, les bétails des éleveurs peulhs. Ils ne rendaient d'ailleurs compte qu'à NGAISSONA leur coordonnateur. La Communauté internationale d'ailleurs s'adressait très souvent à NGAISSONA pour qu'il pèse de son poids pour faire rentrer dans les rangs ses éléments Anti-Balaka dont ANDJILO.

217. A BOY-RABE, ANDJILO braquait les motos et véhicules des particuliers notamment avec MAZIMBELET.

218 **[01/18] PRV**
[01/18] PRV qu'il avait saisi. Il avait emmené cette voiture dans la brousse sans aucune raison. C'est moyennant la somme de 600.000 CFA qu'ANDJILO a accepté de restituer le véhicule qui avait été d'ailleurs endommagé. Ses éléments avaient enlevé les roues du camion qui était en mauvais état.

2 **[01/18] PRV**
Ce jour-là, il avait une vingtaine d'éléments armés (AK 47 et fusils traditionnels)



Déclaration de témoin [01/18] PRV

avec lui y compris un [01/18] PRV [01/18] PRV dont j'ignore le nom qui faisait partie de ses gardes du corps.

220. Les populations vivaient dans la terreur jusqu'à l'arrestation un jour d'ANDJILO par les forces camerounaises en RCA.

Le Groupe Révolution Justice d'Armél SAYO

221. Ce groupe sévissait dans la zone de l'OUHAM-PENDE (BOCARANGA, BOZOUM, BOGULA, PAWA, BEBOURA, MARKOUNDA). Ils brulaient les maisons des populations, pillaient les biens avec violences. Eux par contre ne sont pas des Anti-Balaka. Ils existaient bien avant les Anti-Balaka.

LEBLEU, ComZone de YALOKÉ

222. LEBLEU est actuellement Député au Parlement et c'était le ComZone des Anti-Balaka de YALOKÉ. Il a commis beaucoup d'exactions avec ses éléments sur les musulmans. Leurs biens étaient pillés et détruits, les convois de musulmans attaqués notamment en 2013-2014. [01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV Je ne me souviens plus très bien des noms des membres de son groupe Anti-Balaka, mais je pourrai me renseigner là-dessus utilement.

223. LEBLEU rendait compte à Bernard MOKOM et à NGAISSONA car il fait partie des Anti-Balaka du Nord et YALOKÉ fait partie de cette contrée. Il n'y a aucun doute que tous les Anti-Balaka du Nord dépendaient en terme de coordination de NGAISSONA et de MOKOM.

Les raisons des actions criminelles des Anti-Balaka civils et FACA

224. Je pense que les actions et exactions des Anti-Balaka dans leur ensemble étaient ciblées contre les populations musulmanes de la RCA. Car, pour les Anti-Balaka, les musulmans étaient complices des Seleka qui avaient commis beaucoup d'exactions aussi. Très souvent dans les déclarations publiques qui étaient faites par les différents porte-paroles des Anti-Balaka sur les réseaux sociaux, ils parlaient de la Seleka qu'ils assimilaient directement aux musulmans. Au départ en 2013, il n'y avait aucune espèce de condamnation de tels discours de dérives. Les Anti-Balaka étaient encouragées par les populations chrétiennes à s'en prendre aux musulmans de la RCA. Au début, je peux affirmer que la hiérarchie des Anti-Balaka encourageait leurs éléments à chasser les Seleka de la RCA. Et puisque dans l'esprit des Anti-Balaka la Seleka et les musulmans c'est bonnet blanc-blanc bonnet, c'est



alors que les populations civiles musulmanes et les commerçants étaient attaqués sauvagement et victimes d'exactions.

225. Ainsi donc, les populations centrafricaines en avaient marre des musulmans qu'ils considéraient comme des traîtres. L'objectif principal des Anti-Balaka par rapport donc aux musulmans, était de les déloger de leurs zones d'habitation, de les chasser carrément. Les chrétiens ne voulaient plus vivre avec les musulmans. Les ComZones et les combattants Anti-Balaka soutenaient de tels propos. Ils le disaient tous et cela était généralisé en RCA. Ils parlaient des musulmans en les nommant ainsi simplement 'musulmans'.

226. Dans la zone de l'OUHAM par exemple je ne pense pas qu'à ce jour il y ait un seul musulman. Les cibles des Anti-Balaka étaient donc les Seleka et aussi les musulmans. Tous les ComZones étaient au courant de cela. C'était une sorte de révolution populaire des chrétiens de la RCA.

227. C'est par la suite que des considérations politiques sont rentrées en jeu avec des objectifs précis. Par exemple, ANDJILO et GODONAM Achille au départ n'étaient que de simples combattants contre les coupeurs de route. Bernard MOKOM et NGAISSONA ont contacté GODONAM Achille qui était le chef d'ANDJILO. Ces premiers contacts ont eu lieu en Octobre 2013 comme sus indiqué. C'est **[01/18] PRV** **[01/18] PRV** Et les objectifs étaient clairs selon les instructions données ; lutter farouchement pour renverser la Seleka et faire revenir BOZIZE au pouvoir. Et c'est à ce niveau que la lutte prendra une autre allure outre le combat contre les Seleka et les musulmans, chercher à prendre le pouvoir pour BOZIZE. Et dans cette bataille, les FACA proches de BOZIZE ont rallié les Anti-Balaka et ils formaient un bloc commun.

[01/18] PRV

228. Lorsque la Seleka a pris le pouvoir en Mars 2013, **[01/18] PRV** **[01/18] PRV** a été pillée totalement et vidée **[01/18] PRV** par les Seleka. Je ne connais pas par contre l'identité des auteurs de ces faits criminels.

229

[01/18] PRV

230.

[01/18] PRV**[01/18] PRV**

Déclaration de témoin [01/18] PRV

231. [01/18] PRV

[01/18] PRV et qu'il procéderait à mon arrestation. Il a ajouté que c'en était fini pour [01/18] PRV Je sais que par la suite ce Général Seleka a été blessé à la tête par les soldats sud-africains. Il vit actuellement au Soudan.

232. Certains de mes oncles et tantes qui résidaient à [01/18] PRV ont été tués par des Seleka que je ne connais pas. [01/18] PRV a été tué devant le Lycée BOGANDA par les Seleka en Juillet 2013. Son corps a été récupéré par les agents de la Croix Rouge et il a été enterré au cimetière de NDRES.

233. [01/18] PRV qui fuyait la Seleka a été abattu en face du Lycée GOBONGO.

Autres incidents perpétrés par la Seleka

234. Dans les Sous-Préfectures de BATANGAFO et de NANABAKASSA, le Général ALKHATIM de la Seleka et ses hommes ont commis beaucoup d'exactions, des tueries. Dans le village de BOWAYE par exemple, ils ont brûlé près de 80 villages. Je l'ai su car [01/18] PRV d'informations et de témoignages à cette occasion. Il y a même le chef du village de BOWAYE qui avait été tué en 2015 par les Seleka.

235. A BAMBARI, Ali DARASSA et ses hommes ont commis beaucoup d'exactions de même en 2015. Ce sont des informations que j'ai eues [01/18] PRV [01/18] PRV

236. Le 05 Décembre 2013, suite à l'attaque des Anti-Balaka, la riposte de la Seleka a été très violente. Ils ont tué plusieurs jeunes Anti-Balaka et d'autres chrétiens dans la ville de BANGUI. La Seleka avait capturé par exemple un vingtaine de jeunes Anti-Balaka. Ces jeunes avaient été présentés à DJOTODIA au CAMP DE ROUX. Par la suite DJOTODIA a demandé de les présenter au Procureur de la République pour qu'ils fassent l'objet d'enquêtes. DJOTODIA avait même appelé le Procureur de la République à cette fin. Ces jeunes n'ont plus jamais été revus.

237. [01/18] PRV se trouvait parmi ces jeunes qui avaient été arrêtés. Selon lui, ils ont été simplement abattus et jetés dans des fosses communes en face de l'hôtel OUBANGUI. [01/18] PRV se trouve à BANGUI.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 38 sur 42

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2061-1571



Déclaration de témoin **[01/18] PRV**

238. Nourredine ADAM est un des chefs puissants de la Seleka. Il avait son bureau installé derrière l'Agence Air France de BANGUI. Il torturait les civils et les mettaient dans des conteneurs.

239. **[01/18] PRV** **[01/18] PRV** qui a été victime de tortures à la base de Nourredine. **[01/18] PRV** **[01/18] PRV** (je n'ai pas son numéro mais je peux l'obtenir) et il avait été considéré comme mort après les tortures qu'il a subies. Les éléments de Nourredine l'avaient laissé juste derrière la clôture de leur bureau et ce sont les agents de Médecins Sans Frontières qui passaient par là qui l'ont récupéré pour le faire soigner pendant 3 mois. **[01/18] PRV** et il se trouve présentement à BANGUI.

240. Il travaillait à **[01/18] PRV** et un jour quand il descendait du service, il a été arrêté et conduit au Bureau de Nourredine. Il y a le **[01/18] PRV** qui travaillait avec Nourredine qui **[01/18] PRV** **[01/18] PRV** Il faisait partie de ceux qui ont **[01/18] PRV** **[01/18] PRV** **[01/18] PRV** m'avait montré les photos de ses traces de tortures qui ont eu lieu avant le 05 Décembre 2013.

241. La Seleka est très hétéroclite et composée de divers groupes. Ils ont divers financiers et plusieurs ramifications.

Les circonstances de mon retour en RCA

242. Je suis retourné en RCA en **[01/18] PRV** Après la démission de DJOTODIA, j'avais demandé à retourner en RCA compte tenu de difficile vit que je menais au

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

243

[01/18] PRV

244

[01/18] PRV

[01/18] PRV

Le bloc MOKOM

d'Anti-Balaka avait plusieurs fois tenté de saboter les actions du Gouvernement de Transition sans succès. Ils érigeaient des barrages dans la ville, ont attaqué la gendarmerie en 2015. Cette attaque avait échoué.

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 39 sur 42

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2061-1572



Déclaration de témoin **[01/18] PRV**

245. Les enquêteurs m'ont demandé si je suis **[01/18] PRV**

246. Depuis Juin 2014, je n'ai **[01/18] PRV**

[01/18] PRV

247. **[01/18] PRV**

248. Les enquêteurs m'ont demandé si je suis toujours en contact avec les autres leaders ou coordonnateurs des Anti-Balaka.

249. **[01/18] PRV**

250. Les enquêteurs m'ont demandé si je suis au courant d'un meeting que BOZIZE avait tenu au Stade 20000 places de BANGUI au PKO.

251. Oui j'étais même présent durant ce meeting qui a eu lieu en 2013 je crois. BOZIZE a expliqué les raisons de la crise qui secouait la RCA et son régime. Il avait évoqué essentiellement des raisons d'intérêt économique entre les grandes puissances occidentales (FRANCE et CHINE) qui ont justifié l'attaque de son régime par la Seleka avec la complicité de la FRANCE. Il a demandé au peuple d'être très vigilant par rapport aux rebelles de la Seleka qui étaient déjà dans BANGUI et surtout de les dénoncer aux forces de l'ordre. Il a ajouté que ces rebelles ne sont pas des centrafricains mais des étrangers qui avaient pour objectifs de piller et de massacrer le peuple centrafricain.

252. BOZIZE avait fait son discours en sango. Il a dit que des étrangers se trouvent dans les clôtures (les maisons) des musulmans cachés. Et il fallait que les chefs de quartier ou les citoyens qui trouvaient des étrangers qui ne parlaient pas la langue



Déclaration de témoin [01/18] PRV

les dénoncent. Par la suite Levy YAKITE a pris la parole et il a demandé la mobilisation de la jeunesse pour barrer la route aux rebelles et aider le Gouvernement à leur faire face.

253. Levy YAKITE avait demandé aux jeunes de procéder à l'érection de barricades dans la ville de BANGUI pour bloquer l'accès aux rebelles qui oseraient rentrer dans BANGUI la nuit. Levy YAKITE avait parlé au nom de sa coalition appelée COCORA.

254. Les enquêteurs m'ont demandé si j'avais des informations potentielles sur les crimes sexuels qui auraient été perpétrés pendant la crise en RCA.

255. Je n'ai pas d'informations spécifiques à ce sujet.

256. Les enquêteurs m'ont demandé si je détiens des informations potentielles sur les enfants soldats pendant la crise en RCA.

257. Oui il y avait des enfants dans les rangs des Anti-Balaka. [01/18] PRV [01/18] PRV il y avait des Organisations Non Gouvernementales (ONG) telles que CARITAS, mais aussi la MINUSCA qui prenaient en charge ces enfants soldats. Cela confirme bien qu'il y en avait dans les rangs des Anti-Balaka. Lors de certaines activités de cohésion sociale [01/18] PRV [01/18] PRV et il y avait bel et bien des enfants soldats. Ils étaient une vingtaine mais je ne sais pas à quel groupe précisément d'Anti-Balaka ils appartenaient. Ils ont été ramassés de part et d'autres sur les théâtres des opérations.

ANNEXES :

258. Les annexes ci-dessous listées sont jointes à ma déclaration. Je les ai parcourues et vérifiées avant de les dater et signer à la demande des enquêteurs. Je confirme qu'elles sont toutes correctes :

A- Un curriculum vitae composé de deux pages

-B- Une copie de mon [01/18] PRV

Clôture de l'entretien

259. Il m'a été expliqué que les personnes à qui les juges conféraient le statut de victime seraient autorisées à participer aux audiences et pourraient éventuellement être indemnisées. J'ai été informé de l'existence et du rôle de la Section de la participation des victimes et des réparations, ainsi que de la procédure à suivre pour

DISTRIBUTION RESTREINTE À LA CPI

Page 41 sur 42

[01/18] PRV

[01/18] PRV

[01/18] PRV

CAR-OTP-2061-1574



présenter une demande en vue d'obtenir le statut de victime et je consens à ce que mes données personnelles lui soient communiquées.

260. J'ai été informé que je pourrais être appelé à témoigner devant la Cour. Il m'a été précisé que les audiences au siège de la CPI se tenaient en public et que, par exception au principe de publicité des débats, les juges pouvaient, s'il y avait lieu, ordonner que des mesures de protection soient prises en faveur des témoins.
261. Les enquêteurs m'ont informé des mesures de protection susceptibles d'être adoptées pendant ou après l'enquête et/ou le procès.
262. Je n'ai rien à ajouter à la déclaration ci-dessus ni aucune précision à y apporter. Je reste à la disposition du Bureau pour apporter des éclaircissements ou répondre à des questions sur des sujets qui n'auraient pas été abordés au cours du présent entretien.
263. J'ai répondu de mon plein gré aux questions qui m'ont été posées.
264. Aucune forme de coercition, contrainte, menace, promesse ou incitation en vue de modifier ma déclaration ne m'a influencée dans mes réponses.
265. Je n'ai aucun grief à formuler quant à la façon dont j'ai été traité au cours de l'entretien.

ATTESTATION DU TÉMOIN

J'ai lu la présente déclaration qui est véridique pour autant que je sache et que je m'en souviens. J'ai fait cette déclaration de mon plein gré et je comprends qu'elle peut être utilisée dans le cadre d'une procédure judiciaire devant la Cour Pénale Internationale et que je peux être appelée à témoigner en public devant celle-ci.

[01/18] PRV

